

RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITE EMPLOYEURS DU
CURSUS COMPTABILITE
REALISEE ENTRE AVRIL ET JUILLET 2022
PAR LA CELLULE DEMARCHE QUALITE
(CDQ)



INTRODUCTION

Dans le but de recueillir l'avis des employeurs ayant engagé des étudiants ayant obtenu depuis moins de 2 ans leur diplôme de comptabilité du département des sciences économiques de la HEL, la Cellule Démarche Qualité (CDQ) a soumis à des employeurs par mail et téléphone, entre avril et juillet 2022, un questionnaire répondant aux critères du référentiel de l'AEQES (Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur).

I. QUELQUES CHIFFRES ET PRECISIONS

Pour obtenir les coordonnées des employeurs, la CDQ a, comme à l'accoutumée, contacté préalablement par téléphone des anciens étudiants afin qu'ils communiquent les coordonnées de leur employeur.

Ce sont donc **20** employeurs ayant engagé des étudiants diplômés du cursus en comptabilité qui ont été invités par mail et téléphone par la CDQ à répondre à un questionnaire répondant aux critères du référentiel de l'AEQES.

Sur les 20 employeurs interrogés, 17 employeurs ont engagé un étudiant durant ces 2 dernières années.

Le sondage a été clôturé le 31/07/22.

Le temps moyen pour répondre au sondage est de 8 minutes.

Le questionnaire joint au présent rapport comporte 14 questions principales subdivisées en sous-questions. Ces questions concernent l'évaluation du bachelier en comptabilité au niveau des cours proposés, des compétences de l'étudiant engagé, de la réputation de la HEL, ...

II. LES RESULTATS

Au niveau de la conception du questionnaire, pour l'ensemble des questions posées, une réponse est attendue en répondant le cas échéant soit tout à fait *d'accord/satisfaisant/...*, soit plutôt ..., soit plutôt pas ..., soit pas du tout ..., soit sans avis.

Les questions ont été conçues sur la base des critères AEQES.

Les réponses mentionnées ci-après et qui sont assorties d'un logo vert  sont considérées comme encourageantes contrairement à celles reprenant le logo rouge . Dans ce cas, une action d'amélioration devra être envisagée lors de l'élaboration du plan d'action.

1. La réputation de la HEL

	Très mauvaise	Plutôt mauvaise	Plutôt bonne	Très bonne	Non pertinent
Quelle est la réputation de l'établissement selon ce que vous entendez dire à l' extérieur de votre entreprise ?	0%	0%	60% 	40% 	0%
Quelle est la réputation de l'établissement selon ce que vous entendez dire à l' intérieur de votre entreprise ?	0%	0%	55% 	45% 	0%
Quelle est la réputation de l'établissement selon votre appréciation personnelle ?	0%	0%	50% 	50% 	0%

2. Le programme du bachelier en comptabilité

Le programme du bachelier	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne sait pas
Prépare bien aux exigences de la profession	0%	0%	25% ✓	75% ✓	0%
Devrait inclure plus de cours de langues	0%	15%	20% ✗	65% ✗	0%
Devrait inclure plus de cours pratiques	0%	5%	10% ✗	85% ✗	0%
Devrait inclure davantage de stages	5%	0%	0%	95% ✗	0%
Devrait inclure davantage de mises en situation professionnelle	5%	5%	10% ✗	80% ✗	0%
Encourage la mobilité internationale (Erasmus)	0%	10%	20%	20%	50%

A la question « A votre avis, la formation du bachelier devrait-elle ajouter ou renforcer certaines matières », 12 employeurs sur 20 ont répondu par l'affirmative ✗. 60% des employeurs ont ainsi formulé les observations principales suivantes :

Renforcer le cours de fiscalité (ISOC - IPP)

Orthographe - ne savait pas distinguer entre factures et notes de crédit - ne sait pas distinguer les noms de société.

Les cours d'anglais et de néerlandais adaptés aux comptables et connaître les différents programmes pour travailler à distance.

Développer les cours de droit pour les entreprises comme le droit commercial - connaissances plus approfondies de la législation luxembourgeoise.

Développer la comptabilité pour les grandes entreprises - utiliser le programme ISABEL.

Développer les connaissances en droit fiscal et expertise comptable.

Renforcer le cours d'anglais - renforcer les connaissances des programmes des entreprises.

3. Les compétences du diplômé

Etes-vous satisfait des compétences des étudiants concernant	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait	Non pertinent
La maîtrise des compétences professionnelles	0%	5%	35% ✓	60% ✓	0%
Les relations avec les collègues	0%	0%	35% ✓	65% ✓	0%
Le travail en équipe	0%	0%	30% ✓	70% ✓	0%

A la question « Si vous avez des remarques, suggestions et améliorations à formuler concernant les compétences de nos étudiants, veuillez les mentionner ci-après », 17 employeurs sur 20 (85%) ont ainsi communiqué les observations principales suivantes :

Réflexion plus approfondie au niveau des opérations diverses et plus spécifiques à la comptabilité.

Apprendre aux étudiants à travailler à distance de leur domicile - apprendre à travailler en autonomie.

Améliorer l'orthographe - notions de classement.

Les étudiants n'ont pas suffisamment de contacts avec le monde professionnel - il devrait y avoir une plus grande ouverture sur l'extérieur de l'école.

J'ai dû former l'étudiant à la comptabilité des entreprises et aux programmes de la suite office comme excel.

Améliorer les cours d'orthographe de base.

Développer le travail en équipe.

Développer les connaissances des entreprises des différentes tailles et les différents statuts juridiques.

Une plus longue période de stage en deuxième année parce qu'un mois est insuffisant pour suivre les dossiers comptables des clients.

Procéder à une visite d'observation avant le stage.

Renforcer les cours d'orthographe et de rédaction de rapports.

Développer les soft skills.

Répondre au téléphone et aider les clients.

Revoir les bases de la comptabilité ISOC et IPP.

Renforcer la fiscalité - les notions de droit des entreprises.

Le stage d'un mois de deuxième année n'est pas intéressant pour l'employeur parce que la période est trop courte.

Participer à des séminaires professionnels sur la comptabilité en entreprise.

II. EN CONCLUSION

1. Au niveau des résultats qui peuvent être considérés comme positifs ✓

1. Selon l'appréciation personnelle des employeurs, la réputation de la HEL est plutôt bonne voire très bonne (100% au total).

Selon 100% des employeurs, la réputation de la HEL est également bonne voire très bonne selon ce qu'ils entendent dire à l'extérieur de leur entreprise.

Selon 100% des employeurs, la réputation de la HEL est également bonne voire très bonne selon ce qu'ils entendent dire à l'intérieur de leur entreprise.

2. 100% des employeurs estiment que le programme du bachelier prépare bien aux exigences de la profession.

3. 95% des employeurs sont satisfaits quant à la maîtrise par le diplômé des compétences professionnelles.

Ils sont 100% à être satisfaits des relations que le diplômé entretient avec ses collègues.

100% des employeurs sont satisfaits du travail en équipe fourni par le diplômé.

2. Au niveau des résultats qui peuvent être considérés comme négatifs et devant faire l'objet d'une amélioration ❌

85% des employeurs estiment que le programme du bachelier devrait inclure davantage de **cours de langues**.

95% des employeurs estiment que le programme du bachelier devrait inclure davantage de **cours pratiques**.

95% des employeurs estiment que le programme du bachelier devrait inclure davantage de **stages**.

90% des employeurs estiment que le programme du bachelier devrait inclure davantage de **mises en situation professionnelle**.

La CDQ remercie les employeurs ayant engagé des étudiants issus du cursus comptabilité du département des sciences économiques d'avoir pris le temps de répondre au sondage soumis et de participer ainsi au processus d'amélioration continue de la Haute Ecole.